

Intercommunales

NEOMANSIO, S.C.R.L.

L'Assemblée générale ordinaire se réunira le jeudi 22 décembre 2022 à 18 heures, rue des Coquelicots 1 à 4000 Liège.

Ordre du jour

1. Plan stratégique 2023 – 2024 – 2025 : Examen et approbation ;
2. Propositions budgétaires pour les années 2023 – 2024 – 2025 : Examen et approbation ;
3. Lecture et approbation du procès-verbal.

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du CDLD, l'Assemblée générale du second semestre sera ouverte au public.